



Jeudi 22 avril 2010

150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France



8 LES FÊTES DU CINQUANTENAIRE. — Voyage du Président de la République Française en Savoie.
ALBERTVILLE. — La Rue de la République. — LL.

SOMMAIRE

La Savoie : une terre millénaire	3
Le rattachement de la Savoie à la France	5
Commémorations	
Cérémonie du 50^{èm} anniversaire	8
Cérémonie du 100^{ème} anniversaire	11
Commémorations du 150^{ème} anniversaire	13
Annexes	
Dates clé	25
Traité de Turin	26

LA SAVOIE : UNE TERRE MILLENAIRE

La Savoie est riche d'une histoire plurimillénaire qui lui vaut aujourd'hui d'être la gardienne d'un patrimoine exceptionnel.

Les glaciations successives ont longtemps empêché l'homme d'approcher les Alpes. Il faut attendre la fin du Paléolithique supérieur (-15 000 ans avant J-C) pour qu'à la faveur du radoucissement du climat, des groupes de chasseurs parcourent la Savoie à la recherche de peaux et de nourriture.

Vers -5 500 ans avant J-C, un climat tempéré s'installe peu à peu, favorisant la naissance d'une société agro-pastorale qui s'installe dans les grottes ouvertes sur les vallées et au bord des lacs.

C'est là qu'au troisième millénaire avant notre ère, se développera une brillante civilisation du bronze. La Savoie se révèle aussi comme une terre de conquérants... La tribu celtique des **Allobroges** d'abord, qui s'y développe cinq siècles avant notre ère.

Et si Hannibal et ses éléphants ne font que passer, en 218 avant J-C., les armées de César, elles, soumettent le pays en 121, fondant notamment Axima (Aime), Aquae (Aix) et Boutae (Annecy).

De la Sabaudia romaine à la Savoie

La Savoie romaine se perpétue jusqu'au IIIe/Ve siècle. Et **c'est en 354 après Jésus-Christ, dans les écrits d'Ammien-Marcellin, qu'apparaît le nom de Sabaudia**, dont les évolutions ont finalement donné naissance au nom de Savoie. Selon l'étymologie la plus communément admise, le terme de Sabaudia serait issu du germanique Sap-Wald, deux mots dont la réunion signifie Forêt, ou Pays des Pins.

Au **Ve siècle**, avec le morcellement du monde romain, commence pour la Savoie une période troublée et mouvementée. Le territoire sera successivement occupé par les Burgondes, les Mérovingiens et les Carolingiens.

Le **Xe siècle** voit l'émergence de la féodalité. Le seigneur le plus puissant de la région, Humbert aux Blanches Mains, fonde vers 1030 la dynastie de la Maison de Savoie.

À son apogée, au **XVe siècle**, sa Cour, basée à Chambéry, sera l'une des plus prestigieuses d'Europe. Les comtes (puis les ducs, à partir de 1416) de la Maison de Savoie s'attachent à conserver leur indépendance face aux grandes puissances environnantes - Saint Empire Germanique, royaumes de France et d'Espagne - jusqu'en 1860, date du rattachement des pays de Savoie à la France.

La révolution blanche et l'essor de l'industrie touristique

Longtemps exclusivement agro-pastorale, l'économie des vallées, grâce à l'énergie hydraulique, connaît une forte poussée industrielle au **XIXe siècle**.

La **seconde moitié du XXe siècle** voit le déclin de cette activité et l'émergence du tourisme autour des stations thermales, de la haute montagne, du ski et du patrimoine. Après la Seconde Guerre mondiale, le tourisme de neige s'ouvre à une large clientèle jusqu'à devenir, dans les années 1960, un tourisme « de masse ». Porte des Alpes, la Savoie est aujourd'hui un important carrefour économique, social et touristique qui a su conserver son identité et ses traditions au cœur de l'Europe.

LE RATTACHEMENT DE LA SAVOIE A LA FRANCE

Il y a bientôt 150 ans que la Savoie a été rattachée à la France. L'année 2010 sera l'occasion pour le pays tout entier de se rappeler cet évènement majeur, qui a marqué le retour définitif des pays de Savoie au sein du territoire français. Elle pourra être l'occasion à cet effet de souligner la richesse et le talent de ceux des savoyardes et savoyards qui, à travers leurs œuvres et leur engagement, ont témoigné de leur attachement à la France. Elle devra nous permettre enfin de tirer de ce passé encore brûlant un regard prospectif sur les lignes de force et enjeux structurants qui animent les évolutions sociales, politiques et économiques de ce territoire, à l'aube du XXIème siècle.

Les territoires de la Savoie, au centre de luttes entre puissances européennes

A l'origine, la Savoie était une contrée intégrante de la Gaule, indépendante, romaine et mérovingienne, puis de la France carolingienne. Par la suite, elle fut l'objet d'aller-retour entre la France et des Empires (Espagne, Sardaigne, France), au gré des victoires et des négociations internationales :

- dès le XIIe siècle les comtes de Savoie règnent également sur le Piémont ;
- la Savoie sera rattachée à la France à plusieurs reprises, sous François Ier, sous l'Ancien Régime, la Convention, le Directoire, le Consulat et le 1^e Empire (de 1556-59 et de 1600-1601, puis de 1703 à 1713 et de 1792 à 1814) ;
- Elle devient royaume de Sardaigne en 1718 au traité d'Utrecht ;
- Puis, la Savoie subit l'occupation espagnole de 1742-1749 ;
- En 1792, elle deviendra le « département du Mont Blanc » ;
- Puis après le congrès de Vienne de 1815, le royaume de Sardaigne disposera à nouveau de la Savoie jusqu'en 1860

Depuis le début du XVIIIe siècle, la Savoie acquit une certaine stabilité d'organisation administrative qui renforça sa personnalité de Province avec un territoire varié (grandes alpes, pré-alpes, vallées dilatées ou serrées en abîmes) de 10 000 km². Dès 1837, la Savoie est coupée en deux provinces (Haute-Savoie et Savoie, Annecy et Chambéry)

Le rattachement à la France en 1860, largement approuvé par plébiscite, consacre l'appartenance des Savoyards à la France

Ce n'est qu'en 1860 que la Savoie reviendra à la France, cédée par Victor-Emmanuel II pour remercier la France de l'aide apportée pour l'unité italienne et contre l'Autriche.

Lors de la révolution française, une première tentative de rattachement avait permis au drapeau de la République de flotter sur le château de Chambéry. Une Assemblée Nationale des Allobroges s'était réunie dans la cathédrale de Chambéry et avait déclaré le vœu de son attachement du Duché à la France. Les députés Amédée DOPPET et SIMOND portèrent ce texte auprès de la Convention Nationale à Paris. Ce texte créa le département du « Mont Blanc » qui sera français pendant 23 ans, devenant ainsi le 84e département de la République.

Si la réunion de la Savoie à la France entre 1792 et 1814 était fondée sur un appel des Savoyards à connotation politique, le rattachement opéré en 1860 relève davantage des négociations géostratégiques au cœur de l'Europe.

Le rattachement de la Savoie à la France est en effet le résultat d'un jeu diplomatique subtil bâti grâce à l'entente entre la France et le royaume de Piémont-Sardaigne, leur commune opposition à l'Autriche, leur volonté de rompre les équilibres européens issus du congrès de Vienne en 1815 et leur accord pour sceller l'unité italienne. L'histoire de ce rattachement a en effet pour toile de fond 'le Risorgimento' qui, sous l'impulsion de Giuseppe Garibaldi et Giuseppe Mazzini, a permis la libération de l'Italie et son unification. En échange de l'aide apportée par Napoléon III à Victor-Emmanuel II (roi du Piémont-Sardaigne), ce dernier proposa à la Savoie le libre choix de son destin, à travers le plébiscite.

Ce lent processus diplomatique s'accélère après l'entrevue de Plombières, le 21 juillet 1858, entre Napoléon III et Cavour, Premier ministre du royaume de Piémont-Sardaigne mais il est ensuite retardé par le conflit avec l'Autriche en 1859.

Malgré tout grâce à l'entrevue secrète de Plombières, les diplomates français et piémontais travaillent ensemble pour aboutir à une entente politique réelle. Au terme de longs mois de discussion, celle-ci sera concrétisée par le traité de Turin signé le 24 mars 1860.

Ce traité, qui décide le rattachement de la Savoie à la France, stipule qu'il doit se faire « sans nulle contrainte de la volonté des populations ». Dans la tradition du bonapartisme, Napoléon III accepte l'idée d'un plébiscite. Les 22 et 23 avril 1860, chaque commune de Savoie organise un vote à bulletin secret pour répondre à la question suivante : « La Savoie veut-elle être réunie à la France ? ». Le 29 avril, après examen des bulletins, le résultat du vote est prononcé par la Cour d'Appel de Chambéry. Le « oui » l'emporte avec 130 533 voix et on ne compte que 71 abstentions et 235 voix contre l'annexion. Les peuples de Savoie ont exprimé, par un vote quasi-unanime, leur rattachement à la France, considérant « que leurs cœurs vont où vont leurs rivières et le penchant de leurs vallons ».

Ce vote déclenche de très nombreuses manifestations d'enthousiasme pour célébrer la victoire du « oui » et la nouvelle nationalité de la Savoie. Ce plébiscite valide, pour la première fois, un transfert de territoire entre deux états approuvé par la population. Le rattachement des pays de Savoie à la France s'est donc déroulé pacifiquement et dans un large consensus populaire.

Pour les provinces de Savoie, ce moment est particulièrement important car il représente enfin une reconnaissance de leur véritable identité de langue et de culture, tout en sauvegardant leurs spécificités et leur identité construite de multiples influences.

Ainsi Henry Bordeaux de l'Académie Française écrit-il dans la préface du Mémorial de Savoie : « le savoyard a de tout temps parlé français ; la Savoie a toujours été française, ses écrivains pensaient, écrivaient français et l'histoire littéraire de la Savoie est un chapitre de l'histoire littéraire française ». En 1581, Montaigne ne constatait-il déjà pas le jour de la Toussaint dans son journal « ici, on parle français » ?

Rattachée à la France, la Savoie forme désormais deux départements : Savoie et Haute-Savoie.

L'engagement des Savoyards pour les armes de la France

De 1792 à 1815, durant près d'un quart de siècle, les armées de la République et de l'Empire compteront dans ses rangs plus de 50 000 de ses enfants parmi lesquels 800 officiers de tout grade et 20 généraux.

Après le rattachement de 1860, les savoyards ont montré leur bravoure et leur attachement à la France en participant pleinement à la défense de leur pays :

- dès la guerre franco-allemande de 1870-1871 période durant laquelle la Savoie a fourni un important contingent de soldats à la ligne, à la mobile et aux francs-tireurs ;
- puis durant la première et la deuxième guerre mondiale où les savoyards ont payé un lourd tribut (20 000 morts).

Pendant le conflit de la deuxième guerre mondiale, les troupes de Savoie luttent essentiellement en Maurienne, en Tarentaise et dans la vallée du Rhône. L'Armée des Alpes, composée essentiellement de chasseurs alpins, bloque l'attaque italienne en 1940.

Après l'armistice, la résistance en Savoie est active dès 1942. Elle se montre de manière significative au plateau des Glières où Les luttes contre l'armée allemande et la milice française connaissent une fin tragique. Le plateau des Glières deviendra un lieu chargé du symbole de la résistance. A l'approche des Forces françaises libres et des Américains débarquées en Provence, la Résistance libère seule l'ensemble des départements, d'abord en Haute-Savoie et Beaufortin (le plus grand parachutage d'armes jamais organisé pour la Résistance a lieu au col des Saisies). Le 24 août Aix-les-Bains est libéré par les résistants, puis Chambéry le lendemain. Un Comité départemental de la Libération, réunissant les mouvements de résistance, est instauré, et Lucien Rose devient préfet. Toutefois, la retraite allemande à travers la Maurienne sera très longue, accompagnée de très nombreuses exactions et destructions de villages (Hermillon) ou de ponts. Des combats auront ensuite lieu tout au long de l'hiver 44-45, notamment au Roc Noir (col du Petit-Saint-Bernard) et au Mont-Cenis. Ces combats ne s'arrêteront que lors de la capitulation du 8 mai 1945.

COMMEMORATION DU CINQUANTENAIRE EN 1910

CINQUANTENAIRE DE LA RÉUNION DE LA SAVOIE A LA FRANCE

1860 + 1910



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE CHAMBÉRY

GRANDES FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE LA SAVOIE A LA FRANCE

3, 4 et 5 SEPTEMBRE 1910

Partie officielle

SAMEDI 3 SEPTEMBRE
9 h. 00 du matin
Départ de M. le Président de la République et du MM. les Ministres
MUSÉE D'ARTS ET D'HISTOIRE DE CHAMBERY
10 h. 45 du matin
RECEPTION PAR M. le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
à l'Hôtel de la Préfecture

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE
7 h. 45 du matin
Grand Défilé Militaire à l'occasion du 50^{ème} Anniversaire
VISITE de L'HOTEL-DIEU
10 h. 00 du matin
Visite de l'Hôpital Militaire
11 h. 00 du matin
Reception de l'Union des Femmes de France de J. J. Durieux
MUSIQUE d'ARTS ET D'HISTOIRE DE CHAMBERY
14 h. 00 du matin
GRAND DEFILE
15 h. 00 du matin
RECEPTION DES MAIRES A LA PREFECTURE
16 h. 00 du soir
AU MANÈGE DE CAVALERIE
Grand Banquet Officiel de 800 convives
19 h. 00 du soir
Départ de M. le Président de la République pour Annecy
19 h. 45 du soir
Reception de M. le Président de la République
à l'Hôtel de la Préfecture par M. le Président de la République
LUNDI 5 SEPTEMBRE
10 h. 00 du matin
Départ de M. le Président de la République pour Albertville

Partie non officielle

SAMEDI 3 SEPTEMBRE
10 h. 00 du matin
GRAND RETRAITE AUX FLAMBEAUX
11 h. 00 du matin
DÉPART DE M. le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
à l'Hôtel de la Préfecture

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE
10 h. 00 du matin
CONCERTS, FÊTES GYMNASTIQUES
REJOUISSANCES et JEUX DIVERS
14 h. 00 du matin
GRAND FEU D'ARTIFICE
17 h. 00 du soir
FÊTES ALLÉGIORIQUES du Cinquantenaire
18 h. 00 du soir
GRAND BAL COSTUMÉ
19 h. 00 du soir
CONCERTS DE MUSIQUE

LUNDI 5 SEPTEMBRE
10 h. 00 du matin
GRANDE FÊTE GYMNASTIQUE
11 h. 00 du matin
CONCERTS PENDANT LA FÊTE
TOUR DE VILLE
19 h. 00 du soir
D'VEYRAT

CHAMBERY

ALBERTVILLE

MOUTIER

LES ROCHES

DIJON

ANNECY

BONNEVILLE

TULIN

THONON

COMITÉ de l'Œuvre de l'Année 1910

La III^{ème} République a choisi de donner un éclat tout particulier à la commémoration de ce qu'on appelle encore l'annexion, en mettant en lumière les nombreux progrès intervenus dans le département depuis 1860.

Un ouvrage met en valeur l'apport essentiel de la France à la Savoie

Ainsi, un ouvrage fait le bilan des nombreuses actions et subventions engagées par l'Etat dans le département. Tous les secteurs sont passés en revue et l'on souligne surtout les énormes investissements engagés dans le désenclavement des vallées par la création d'un véritable réseau de chemins vicinaux. Cet élément est particulièrement structurant en ce qu'il permet, par la facilitation des circulations, une évolution des vallées et des villages d'altitude, de plus grandes possibilités d'échange et le développement des politiques hygiénistes et éducatives considérées comme conditions du progrès économique et humain.

De même, le développement des voies ferrées, qu'elles soient d'intérêt local ou général, la création et l'entretien des routes nationales, la multiplication des routes départementales sont autant d'éléments de fierté pour l'Etat et le conseil général dont les élus ont su saisir les formidables opportunités liés à l'entrée dans la nation française.

L'ouvrage souligne que, pour ce qui concerne ces aspects structurants, les deux départements de Savoie sont les principaux bénéficiaires des subventions de l'Etat en France. Il est vrai que le travail ne manque pas pour les travaux publics de l'Etat, les risques naturels sont déjà à l'origine de nombreux chantiers de protection dont la rénovation et l'entretien des digues de l'Isère, la lutte contre les chutes de blocs qui mettent en péril les toutes nouvelles routes et toutes les constructions liées au développement de l'éducation et des politiques de santé.

La croissance de l'effectif du lycée de garçons, la création du lycée de jeunes filles, l'amélioration des conditions d'enseignement dans les écoles professionnelles, la mise en œuvre d'un véritable réseau d'écoles primaires sont autant de succès qui sont mis en exergue.

La lecture de cet ouvrage permet de voir la Savoie comme un territoire de « mission » à l'intérieur duquel les fonctionnaires de l'Etat, les entrepreneurs et les collectivités locales concourent d'un même élan à la naissance d'un territoire modernisé, plein de perspectives d'avenir et de potentiel de développement.

Les cérémonies du cinquantenaire sont l'occasion d'une véritable fête populaire

Les cérémonies, organisées en septembre, sont l'occasion de multiplier les symboles et allégories de l'accueil de la Savoie dans le giron de la mère patrie et de mettre en valeur à quel point la transformation de ce territoire a été possible.

Ainsi, le président Armand FALLIERES, après un accueil en mairie de Chambéry (bâtiment offert par la France à la Ville) et une revue des troupes, inaugure l'Ecole supérieure de filles, le viaduc de Nézin et visite les hôpitaux civils et militaires, financés par le budget de la République française.

Il se rend également, lors de son séjour en Savoie, à Albertville, où il rencontre une nouvelle fois la population. Car le cinquantenaire est également une grande fête, qui voit un défilé de chars à Chambéry être l'apogée des réjouissances dans cette ville où la population participe avec enthousiasme à l'évènement.

De même, un grand banquet officiel, le soir du 4 septembre, permet d'accueillir les personnalités, alors qu'une réception en préfecture a revêtu un caractère beaucoup plus officiel lors d'un déjeuner.

Dans les villes visitées, dans les vallées et même en dehors des départements, des affiches commémoratives et des cartes postales permettent d'associer le plus grand nombre de gens à l'évènement. Des ouvrages historiques commencent à apparaître mais l'accent est essentiellement mis sur les différentes étapes de « l'annexion » et les cinquante ans de présence française.

A la simplicité des cérémonies de « l'annexion » succèdent donc une fête et des célébrations à la gloire de cette réunion.

COMMEMORATION DU CENTENAIRE EN 1960

1860 LA 1960

SAVOIE FRANÇAISE

NUMÉRO SPÉCIAL OFFICIEL DE LA CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DU RATTACHEMENT DE LA SAVOIE A LA FRANCE

PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DU COMITÉ D'ORGANISATION PAR L'ASSOCIATION DE LA PRESSE SAVOYARDE

PRIX DU NUMÉRO : 2 NF.



JOURNAL OFFICIEL DU CENTENAIRE

Ce journal est né des bonnes relations qu'entretennent les journalistes savoysards. Trois quotidiens — non des moindres — et vingt-cinq hebdomadaires et mensuels conjuguent leur efforts. L'ont voulu dans l'enthousiasme d'une émouvante commémoration.

par René MOSSU
président de l'Association de la Presse savoysarde
Directeur du journal « LE MESSAGER » de la Haute-Savoie

Peu de départements français possèdent un nombre de périodiques aussi élevé, une gamme de publications aussi étendue. Les uns et les autres portent leur persévérance dans un traditionalisme de bon aloi et l'attachement de leurs lecteurs.

L'Association de la Presse Savoysarde est fière d'avoir pu rassembler sous son drapeau des organes aussi différents, des plus présents

aux plus modestes, d'avoir coordonné aussi toutes les inspirations dans les colonnes de ce vaste programme de 1960, présidé d'un bilan édifiant. Pour ne pas faillir à sa mission, elle a réalisé ce journal du Centenaire, où soixante les signatures les plus célèbres de nos écrivains, directeurs de journaux, rédacteurs ; où les animateurs de nos attachantes colonies de Paris, de province et de l'étranger auront plaisir à se retrouver.

La « Savoie Française » répond à un besoin. Elle choisit de compter parmi ses collaborateurs deux Académiciens : Mes Henry Bordeaux et Daniel Rops ; le Président et le Commissaire général du Comité du Centenaire, MM. Louis Martel et Maurice Faivre.

Ses leit-motif pas seulement de célébrer la liberté savoysarde, province et fidèles par cent ans de vie communes avec la France ; mais d'exprimer les sentiments des populations régionales inséparables de la mère-patrie ; de marquer aussi dans ses 86 pages les étapes du développement de l'ancienne province de

SUITE EN PAGE 3 (couverture)



Extrait du sommaire

- Rattachement, par Daniel-Rops (page 4 couverture).
- La Savoie en fête, par Jean Donzier, page 1.
- Commentaire des fêtes, par Marcel Fivel, page 1.
- Le général Mollard, par Paul Guichonnet, page 5.
- Automne à Hautecombe, par Edmond Delacinge, page 9.
- Les souhaits du Chablais, par John Baud, page 12.
- La Savoie à Genève, par Fournier - Marcigny, page 14.
- Présence de Thonon, par Georges Pianta, page 17.
- Les secrets d'une frontière, par René Mossu, page 18.
- L'Union des Savoysards, par Guy Lathuille, page 25.
- La Savoie à Paris, par René Desambrière, page 26.
- Thorens, haut lieu, par P. Trully, page 29.
- La Savoie gourmande, par le Dr Paul Ramoin, page 30.
- L'événement littéraire, par Jean Portail, page 37.
- Paris fête la Savoie, par Jacques Fougerolles, page 44.
- L'hymne des « Allobroges », par Gérard Frison, page 56.
- Le Tourisme hivernal, par R. Hugonier et André Foudraz, page 57.
- Calendrier officiel, pages 32, 33, 34, 35, 36.
- Programme du Festival, pages 50, 51.

L'ESPRIT DE LA TERRE SAVOYARDE

par Henry BORDEAUX de l'Académie française



DEPUIS CENT ANS, depuis le rattachement de la Savoie à la France, la Savoie s'industrialise. Les barrages et les usines la transforment peu à peu. Ce bilan des conquêtes scientifiques et industrielles sur le régime des eaux en Savoie ne se compose-t-il donc que d'un actif ? J'ai admiré dans la Haute-Egypte, au-dessus de la première cataracte du Nil, malgré l'engloutissement du beau temple de Philae, le barrage d'Assouan qui a creusé une mer intérieure où se reflète le cirque des montagnes arides qui l'entourent.

(Suite en deuxième page)

JAQUETTE OFFERTE ET RÉALISÉE PAR LEDAUPHINÉ

A l'occasion de cet événement marquant : le Général de GAULLE, Président de la République, se déplace à Chambéry.

Du 6 au 9 octobre 1960, le Général de GAULLE effectue un voyage présidentiel en Isère et en Savoie, afin de célébrer le Centenaire de la Savoie française. L'arrivée du Président suscite beaucoup d'attentes des Savoyards, qui espèrent voir leur choix et leur engagement reconnus.

Il arrive à Annecy à 20 heures, où une foule nombreuse et un feu d'artifice l'accueillent. Le président se rend le lendemain à Saint-Julien après s'être recueilli sur le plateau des Glières et avoir reçu divers hommages. Le Général de Gaulle y prononce un discours, qui fait référence aux conditions de l'Annexion, en 1860. Il parle du pragmatisme de Napoléon III, de la lucidité de Cavour, et de « l'immense adhésion de vos ancêtres à la construction de l'unité française ».



COMMEMORATIONS DU 150^{ème} ANNIVERSAIRE

PROGRAMME DU 22 AVRIL 2010

- 11h00** Arrivée de M. le Président de la République à la Mairie de Chambéry
- Accueil républicain par les parlementaires de Savoie et de Haute-Savoie en présence de Mme Bernadette Laclais, Maire de Chambéry
- 11h20** Arrivée de M. le Président de la République au Palais de Justice
- Accueil par le Premier Président de la Cour d'Appel de Chambéry et le Procureur Général près de la Cour d'Appel
 - Visite de la salle où le résultat du plébiscite du 28 avril 1860 a été proclamé
 - Dévoilement d'une plaque par M. le Président de la République
- 11h35** Arrivée de M. le Président de la République sur la place du Château
- Honneurs militaires rendus au chef de l'Etat par des représentants des trois bataillons de Chasseurs Alpins et une section en armes de l'escadron de reconnaissance 2/33 « Savoie »
 - Revue des troupes
 - Chant des Allobroges et Marseillaise par le Chœur de l'Armée Française
 - Passage de la Patrouille de France, suivie d'une formation de quatre Mirage F1 CR de l'escadron de reconnaissance 2/33 « Savoie »
- 11h50** Visite de l'exposition « Le Château, la Savoie 1860 »
- 12h00** Discours de M. le Président de la République dans la cour d'honneur du Château

**TROUPES PRESENTES LORS DE LA CEREMONIE
MILITAIRE ORGANISEE POUR COMMEMORER
LE 150^{ème} ANNIVERSAIRE**



Le 27^e Bataillon de chasseurs alpins

Lieu d'implantation

Quartier Tom Morel à Annecy,
Haute-Savoie - Rhône-Alpes

Date et lieu de création

Janvier 1871 à Rochefort



Historique

Le 27^e Bataillon de marche de chasseurs à pied est d'abord déployé en Algérie et en Tunisie. En 1888, il se transforme en Bataillon alpin de chasseurs à pied et s'installe à Menton. En 1922, il prend ses quartiers à Annecy.

De 1955 à 1962 le bataillon est engagé en Algérie. En 1962 il rejoint Annecy et effectue depuis diverses opérations extérieures en Europe, en Afrique ou au Moyen-Orient sous mandat de l'ONU ou de l'OTAN. Il participe aussi aux « compagnies tournantes » en Guyane et en Nouvelle-Calédonie. Certains chasseurs accomplissent des missions en Turquie, au Sahara occidental et en Somalie. De septembre 2001 à février 2002, il forme l'ossature du groupement tactique français en Bosnie, puis arme le groupement tactique interarmées 2 (GTIA2) en Côte d'Ivoire en octobre 2003. De décembre 2008 à juin 2009, il arme le GTIA Kapisa en Afghanistan.

Devise de l'unité

« Toujours à l'affût »

Subordination organique

27^e Brigade d'infanterie de montagne

Missions

Régiment d'infanterie à 4 compagnies de combat et 1 compagnie d'appui, spécialisé dans le combat en montagne et en terrain difficile.

Il a participé à toutes les interventions françaises en opérations extérieures depuis ces 30 dernières années (Liban, Balkans, Afrique, Afghanistan).

Effectifs de l'unité

1146 personnes, militaires et civiles



Le 13^e Bataillon de chasseurs alpins

Lieu d'implantation

Quartier Roc Noir à Barby
Haute-Savoie - Rhône-Alpes



Date et lieu de création

Créé par décret impérial le 22 novembre 1853,
Effectivement formé à Besançon le 23 janvier 1854

Historique

En 1882, le 13^e Bataillon de chasseurs se fixe à Chambéry, capitale de la Savoie et devient bataillon alpin en 1888. Il obtient sept citations durant la Grande Guerre et reçoit la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire. En 1940, sa résistance héroïque sur la Somme lui vaut sa huitième citation. Enfin, en 1945, il obtient sa neuvième citation lorsqu'il enlève brillamment le Roc Noir, alors position clé du col du Petit Saint-Bernard. En juin 1980, il quitte le quartier Verlet-Hanus de Chambéry pour s'installer en périphérie, au quartier Roc Noir à Barby, inauguré le 2 octobre 1981. Début 2004, le bataillon organise les cérémonies célébrant ses 150 ans d'existence et d'engagement au service de la France et des troupes de montagne. Depuis une dizaine d'années, le 13^e Bataillon de chasseurs alpins (BCA) a été engagé sur différents théâtres d'opérations extérieures : Balkans, Côte d'Ivoire et Afghanistan.

Devise de l'unité

« Sans peur et sans reproche »

Subordination organique

27^e Brigade d'infanterie de montagne

Missions

Régiment d'infanterie à 4 compagnies de combat et 1 compagnie d'appui, spécialisé dans le combat en montagne et en terrain difficile.

Il a participé à toutes les interventions françaises en opérations extérieures depuis ces 30 dernières années (Liban, Balkans, Afrique, Afghanistan).

Effectifs de l'unité

1200 personnes, militaires et civiles



Le 7^e Bataillon de chasseurs alpins

Lieu d'implantation

Quartier Bulle à Bourg-Saint-Maurice,
Savoie - Rhône-Alpes

Date et lieu de création

Créé en [1840](#) au camp d'Helfaut,
près de [Saint-Omer](#) dans le [Pas-de-Calais](#)



Historique

Lorsqu'en 1888 l'infanterie alpine est créée, le 7^e Bataillon alpin de chasseurs à pied fait partie des 13 bataillons choisis pour se spécialiser dans ce domaine. Reconnu depuis sa création comme étant une unité d'élite de l'armée française, il a participé aux grandes campagnes militaires et y a payé un lourd tribut. À plusieurs reprises, il est décimé puis reformé dans la clandestinité. Il participe à la Résistance puis à la campagne de Haute-Tarentaise en 1944-1945. Il défait l'armée allemande à la bataille du col du Petit Saint-bernard aux côtés du 13^e Bataillon de chasseurs alpins (BCA) avant d'entrer en vainqueur dans le Val d'Aoste italien. Fidèle à sa devise, il a reçu la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre 1914-1918 pour ses nombreux faits d'armes.

En 2012, le 7^e BCA sera transféré à Varcès, rejoignant l'état-major de la brigade et le 93^e [Régiment d'artillerie de montagne](#) (RAM).

Devise de l'unité

« De fer et d'acier »

Subordination organique

27^e Brigade d'infanterie de montagne

Missions

Régiment d'infanterie à 4 compagnies de combat et 1 compagnie d'appui, spécialisé dans le combat en montagne et en terrain difficile.

Il a participé à toutes les interventions françaises en opérations extérieures depuis ces 30 dernières années (Liban, Balkans, Afrique, Afghanistan).

Effectifs de l'unité

1200 personnes, militaires et civiles



Escadron de reconnaissance 2/33 « SAVOIE »

Lieu d'implantation

Base aérienne 112 « Commandant Marin la Meslée »,
Reims – Marne, [Champagne-Ardenne](#)

Date et lieu de création

Création de la D6 (escadrille sur Deperdussin)
à Reims en décembre 1912



Historique

C'est en 1932, à Nancy, au sein de la 33^e Escadre de reconnaissance créée cette année-là, que l'unité devient Groupe de reconnaissance 2/33. Le groupe prend le nom de « Savoie » le 3 novembre 1943, alors qu'il est stationné en Afrique du Nord et participe à la campagne de Tunisie. A partir de 1954, le Groupe 2/33 « Savoie » prend le nom d'Escadron de reconnaissance tactique. La transformation sur Mirage IIIR débute en 1965.

Les premiers Mirage F1 CR arrive à Strasbourg en 1983 et le premier escadron équipé sera l'Escadron de reconnaissance 2/33 « Savoie ». La fermeture de la base de Strasbourg entraîne le transfert des unités sur la base aérienne 112 de Reims.

L'Escadron de reconnaissance 2/33 « Savoie » compte 3 escadrilles : la C53 (Caudron), qui a pour insigne le Drapeau, la BR11 (Breguet), qui a pour insigne la Cocotte rouge, et la SAL6 (Salmson), qui a pour insigne la Mouette.

Subordination organique

Commandement des forces aériennes (CFA)

Missions

Recueil du renseignement images, quelle que soit la météo et l'heure du jour ou de la nuit, ceci en tous points du globe.

Détachements permanents Tchad et Afghanistan :

- EPERVIER (Tchad) avec 3 Mirage F1 CR et une soixantaine de personnes sur la base aérienne de N'Djamena ;
- ISAF (Afghanistan) avec 4 Mirage F1 CR et une cinquantaine de personnes sur la base de Kandahar.

Depuis deux ans, l'escadron reçoit des pilotes marocains pour suivre une formation sur simulateur.

Effectifs de l'unité

70 personnes environ



La Patrouille de France



Lieu d'implantation

Base aérienne 701 « Général Pineau »,
Salon-de-Provence - Bouches-du-Rhône, PACA

Date et lieu de création

1931 à Etampes – Essonne, Ile-de-France

Historique

C'est en 1931 qu'est présentée en France la première démonstration aérienne en patrouille par un groupe de moniteurs de l'École de perfectionnement au pilotage d'Etampes. Les résultats sont si brillants que cette patrouille est désignée pour participer aux meetings nationaux et internationaux. En 1937, la « Patrouille d'Etampes » rejoint la base de Salon-de-Provence, et devient la « Patrouille de l'école de l'air ». En 1946, le Capitaine Perrier, ancien pilote de la patrouille d'Etampes, reforme à l'école des moniteurs de Tours, la « Patrouille de Tours ». En 1947, elle reçoit officiellement le nom d'Escadrille de présentation de l'armée de l'air et est chargée de représenter l'armée de l'Air dans les manifestations aéronautiques nationales et internationales. En parallèle, plusieurs patrouilles d'escadre se créent. De celles-ci, naît en 1953 la Patrouille de France (PAF).

Subordination organique

Commandement des Forces aériennes (CFA)

Missions

La Patrouille de France, symbole du savoir-faire aéronautique de l'armée de l'Air française, effectue chaque année une cinquantaine de meetings en France et à l'étranger. Depuis 58 ans, elle a acquis une renommée solide et prestigieuse. Elle appartient aujourd'hui au cercle très fermé des meilleures patrouilles acrobatiques du monde. Un nouveau programme de présentation est conçu chaque année.

La PAF effectue également des tournées internationales au cours desquelles elle démontre l'excellence des ailes françaises devant plusieurs millions de spectateurs à travers le monde :

- 2007 : Maroc, Jordanie, Sultanat d'Oman, Qatar, Dubaï ;
- 2008 : Grèce, Espagne, Belgique, Grande-Bretagne, Italie et Allemagne ;
- 2009 : Russie, Antilles, Etats-Unis, Brésil, Chili, Argentine.

Effectifs de l'unité

L'équipe compte 1 directeur et son adjoint, 9 pilotes et 34 mécaniciens. Les neuf pilotes sont tous volontaires, choisis pour leurs compétences techniques et leurs qualités relationnelles et humaines. Chacun reste dans la PAF en moyenne trois années.

Tous sont issus des différents escadrons de chasse de l'armée de l'Air et ont une expérience minimale de 1 500 heures de vol sur avion à réaction. L'effectif est renouvelé par tiers tous les ans. La PAF est commandée depuis 2009 par une femme, le commandant Virginie Guyot.

Le Mirage F1 CR de l'ER 2/33 « SAVOIE »



Date de mise en service dans l'armée de l'air : 1983

Caractéristiques particulières :

- radar air/air, air/sol, capacité de navigation autonome ;
- capacités photos panoramiques et photos verticales ;
- capteur thermographique, radar à antenne latérale, analyseur localisateur d'émissions électromagnétiques, bidon photo.

L'Alphajet de la PAF



La Patrouille de France se produit avec des Alphajet depuis 1981, au nombre de 8 depuis 1982.

L'Alphajet est entré en service dans l'Armée de l'air en 1979. Ses principales missions sont :

- formation au pilotage à l'Ecole de l'aviation de chasse de Tours (EAC) ;
- transition des pilotes de combat à l'Ecole de transition opérationnelle de Cazaux (ETO) ;
- présentation aérienne de la Patrouille de France basée à Salon de Provence (PAF).

Avion de construction franco-allemande, biréacteur léger, biplace en tandem et pouvant être armé, il est parfaitement adapté à sa mission. Il a dépassé le 1.000 000 d'heures de vol au sein de l'armée de l'Air.

ANNEXES

Dates clé

24 mars 1860

Signature à Turin du « traité de Turin » qui prévoit le rattachement de la Savoie et de Nice à la France

22-23 avril 1860

Déroulement du plébiscite

29 avril 1860

Les résultats sont proclamés à la Cour d'appel de Chambéry

29 mai 1860

La chambre des députés de Turin ratifie le plébiscite

12 juin 1860

Ratification française du plébiscite

14 juin 1860

Signature dans le salon jaune de la préfecture du rattachement de la Savoie à la France entre le représentant du gouvernement sarde et le sénateur Armand Laity, représentant Napoléon III

15 juin 1860

Un décret impérial divise la Savoie en deux départements

16-17 juin 1860

Fêtes populaires à Chambéry, Annecy et dans toute la province

27 août-5 septembre 1860

Voyage de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie en Savoie

Traité de Turin

mars-mai 1860

C'est au cours de l'entrevue de Plombières, les 21 et 22 juillet 1858, que Napoléon III et le Premier ministre piémontais, le comte de Cavour, évoquant la possibilité d'une alliance franco-sarde dirigée contre l'Autriche, ont abordé pour la première fois la question du rattachement à la France du comté de Nice et de la Savoie. L'empereur promettait verbalement d'envoyer 200 000 hommes en Italie pour en chasser les Autrichiens et se disait favorable à l'annexion par le Piémont de la Lombardie et de la Vénétie, ce qui aurait pour effet de placer Victor-Emmanuel à la tête d'un « grand » royaume d'Italie du nord, grossi des duchés de Parme et de Modène, voire de la Romagne pontificale. Le reste de l'Italie serait partagé entre trois États – États de l'Église, royaume d'Italie centrale, royaume de Naples – regroupés avec le premier dans une Confédération italienne présidée par le pape. En échange des services rendus, la France recevrait la Savoie et Nice.

Une seconde étape fut franchie avec la signature du traité franco-sarde du 26 janvier 1859. Ce document stipulait qu'une « alliance offensive et défensive » serait conclue entre les deux souverains dans le cas où « par suite d'un acte agressif de l'Autriche la guerre viendrait à éclater ». On précisait (art. 2) que le but de l'alliance était d'affranchir l'Italie de l'occupation autrichienne et de créer, « pour satisfaire aux vœux des populations, un royaume de la Haute Italie de onze millions d'habitants ». Quant à l'article 3, il énonçait clairement qu'« au nom du même principe, le duché de Savoie et la province de Nice seraient réunis à la France ».

Il aurait fallu pour cela qu'après avoir honoré ses engagements et battu l'armée autrichienne à Magenta et à Solferino, Napoléon III ne renoncât point à poursuivre la guerre de façon à satisfaire les promesses faites au gouvernement piémontais, lequel dut se contenter de la cession de la Lombardie, avec pour conséquence de provoquer la démission et la colère de Cavour. « Votre empereur m'a déshonoré, déclare-t-il à Pietri. [...]. Mais je vous le dis, cette paix ne se fera pas ! Ce traité ne s'exécutera pas, je prendrai par une main Solaro della Margherita, par l'autre Mazzini, s'il le faut. Je me ferai conspirateur. Je me ferai révolutionnaire. Mais ce traité ne s'exécutera pas ». Napoléon III n'avait pas besoin qu'on lui mette les points sur les i : de passage à Milan, où il fut acclamé par la population en tant que libérateur, il déclara au roi : « Votre gouvernement me paiera les dépenses de guerre, et nous ne penserons plus à Nice et à la Savoie. »

Était-ce mauvaise conscience, pour ne pas avoir tenu parole, ou regret de ne pas avoir poussé les frontières méridionales de la France jusqu'à leurs limites « naturelles », donnant ainsi satisfaction aux partisans savoisiens et niçois du rattachement à la France, ou encore sentiment de ne pouvoir arrêter le processus d'émancipation et d'unification de l'Italie centrale, qui amenèrent Napoléon III à effectuer un nouveau volte-face et à donner le feu vert à Turin pour l'annexion de la Toscane, des duchés et des légations pontificales. Pour faire connaître aux Italiens, mais aussi au pape et aux autres souverains européens la nouvelle orientation de sa politique, l'empereur fit paraître, sous la signature de La Guéronnière, directeur de la librairie impériale, une brochure intitulée *Le Pape et le Congrès*, dans laquelle, traitant de l'éventuel démembrement de l'État pontifical, il était dit que toute perte du pouvoir temporel ne pouvait que bénéficier au pouvoir spirituel du pontife.

C'était indiquer au Piémont qu'il pouvait annexer l'Italie centrale, et Cavour, qui venait de retrouver son poste de Premier ministre, ne s'y trompa pas. « Je pardonne à l'empereur, dira-t-il, la paix de Villafranca, il vient de rendre à l'Italie un plus grand service que la victoire de Solferino ».

Mais à ces concessions décisives, Napoléon III apporta une réserve. Si la France, en mettant fin à la campagne de 1859 avant d'avoir donné la Vénétie au Piémont, avait renoncé à Nice et à la Savoie, garanties réclamées pour sa sûreté contre la création d'un grand État sur sa frontière du sud-est, l'extension du royaume sarde jusqu'à l'Adriatique, par Florence et Bologne, ne justifiait-il pas un retour de l'empereur à cette politique des garanties, consacrées par les traités ? Dans une dépêche datée du 24 février 1860, le nouveau ministre des Affaires étrangères Thouvenel exposa clairement la position du gouvernement français : il ne pourrait laisser libre action à son homologue piémontais que si celui-ci se conformait entièrement aux dispositions du traité de janvier 1859, désormais applicable de plein droit, puisque le Piémont « réalisait les annexions prévues et ne pouvait s'opposer au puissant mouvement qui portait Nice et la Savoie vers la France ».

Le 1^{er} mars, l'empereur exposa lui-même aux députés, à l'occasion du discours du trône, qu'« en présence de cette transformation de l'Italie du nord, qui donne à un État puissant tous les passages des Alpes, il était de son devoir, pour la sûreté de nos frontières, « de réclamer les versants français des montagnes ». Cavour ne chercha pas à biaiser. Il ne formulait qu'une seule réserve qui était celle du consentement des populations. Les deux protagonistes se déclaraient donc prêts à conclure un accord, et à le faire vite pour empêcher que l'opposition de la Suisse (à propos de la neutralité du Chablais et du Faucigny) et de l'Angleterre ne vienne faire capoter la négociation. S'y ajoutait, côté italien, la résistance des adversaires du Premier ministre, hostiles à la cession de Nice et de la Savoie, tandis que Cavour se disait lui-même déchiré par la séparation de deux provinces dont l'une avait été le berceau de la monarchie piémontaise.

Victor-Emmanuel ayant donné son assentiment, il restait à déterminer une procédure simple pour concrétiser l'accord entre les deux puissances. Thouvenel proposa celle de l'échange de lettres, renouvellement de la procédure utilisée en 1859, en prenant pour base le projet de texte qu'il avait lui-même élaboré et dont Cavour accepta la teneur, à la seule condition d'obtenir le quitus des Chambres. En contresignant un traité portant modification du territoire national, il commettrait, dira-t-il, un acte hautement anticonstitutionnel. « Je n'entends pas, pour cela, déchirer le Statut et me passer du Parlement ».

Le 11 mars 1860 le projet était arrêté et paraphé. Le roi le signa le lendemain avec le contreseing de son Premier ministre. Porté à Paris, il fut signé deux jours plus tard par Napoléon III et par Thouvenel. Il ne s'agissait encore que d'un acte secret dont les deux gouvernements souhaitaient qu'il devînt définitif et public. Il fallut pour cela qu'une négociation eût lieu à Turin quelques jours plus tard entre Cavour et Benedetti, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay. Elle fut brève mais serrée. Le 24, le texte du traité était arrêté, les dernières modifications approuvées par télégrammes de Thouvenel, l'acte signé.

Le traité de Turin, dont la ratification par les chambres piémontaises aura lieu le 29 mai, devait encore être approuvé par les populations concernées. La question posée aux électeurs les 15 et 22 avril était la suivante : « La Savoie [ou l'arrondissement de Nice] veut-elle être réunie à la France ? » À Nice, le rattachement fut approuvé par 25 743 « oui » contre 160 ; en Savoie, par 130 933 voix contre 235. Un triomphe dont on oublie trop souvent en France qu'on le doit – conséquence de l'issue désastreuse de la guerre franco-prussienne de 1870 – à Napoléon III et à sa politique des nationalités.

Pierre Milza
Historien
Professeur émérite à Sciences-Po Paris